



*Secrétariat Général*

**Conférence des Ministres de la CEEAC sur le Fonds pour l'Economie Verte en Afrique Centrale et la transformation structurelle de l'Economie des ressources naturelles**  
**Kinshasa, Grand Hôtel, 27-30 octobre 2014**

THEME : DIPLOMATIE-INTEGRATION-GOUVERNANCE ET NOUVELLE ECONOMIE DU BOIS

**COMMUNIQUE FINAL**

**INTRODUCTION**

La Conférence des Ministres de la CEEAC sur le Fonds pour l'Economie Verte en Afrique Centrale (FEVAC) et la transformation structurelle de l'Economie des Ressources Naturelles s'est tenue, du 27 au 30 octobre 2014 à Kinshasa (République Démocratique du Congo), sous la Présidence de Son Excellence Monsieur Augustin MATATA PONYO, Premier Ministre, Chef de Gouvernement représenté lors de la Cérémonie d'Ouverture par Son Excellence Monsieur Alexandre LUBA NTAMBO, Vice-Premier Ministre, Ministre de la Défense Nationale et Anciens Combattants et lors de la Cérémonie de Clôture par son Excellence Monsieur Daniel MUKOKO SAMBA, Vice-Premier Ministre, Ministre du Budget.

**I. OBJECTIFS DE LA CONFERENCE**

La Conférence des Ministres avait pour objectifs de promouvoir la transformation structurelle du Système de l'Economie des Ressources Naturelles en général et celle du Système de l'Economie du Bois en particulier, d'adopter le texte créant le Fonds pour l'Economie Verte en Afrique Centrale (FEVAC), outil de développement et de la promotion du Système de l'Economie Verte en Afrique Centrale (SEVAC), ainsi que d'autres décisions visant à accélérer l'implémentation par les Etats membres, avec l'appui des partenaires et bailleurs de fonds, du système de l'économie des ressources naturelles.

Elle était précédée du 27 au 29 octobre 2014 par la réunion des Experts des pays de la CEEAC, des organismes partenaires et des personnes ressources.

**II. PARTICIPATION**

Les Ministres et Représentants des Ministres en charge des Affaires Etrangères, de l'Economie, des Finances, de l'Environnement et des Forêts des pays suivants ont pris part aux travaux :

- La République d'Angola ;
- La République du Burundi;
- La République du Cameroun ;
- La République Centrafricaine;
- La République du Congo ;

- La République Démocratique du Congo;
- La République Gabonaise ;
- La République de Guinée Equatoriale ;
- La République du Tchad ;

Y ont également pris part :

- S.E.M. l'Ambassadeur AHMAD ALLAM-MI, Secrétaire Général de la CEEAC ;
- Monsieur Michaël ADANDE, Président de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC) ;
- M. Jean Michel DUMONT, Ambassadeur, Chef de la Délégation de l'Union Européenne en République Démocratique du Congo;
- M. Jean Christophe MORIN, Directeur de l'Agence Française de Développement, agence de Kinshasa ;
- M. NDIAGA GUEYE, Représentant Résident de la FAO en RDC ;
- M. Aimé Joseph NIANOGO, Directeur Régional de l'UICN Afrique Centrale et de l'Ouest ;
- Monsieur Etienne MASUMBUKO Directeur Administratif et Financier à la Commission des Forêts de l'Afrique Centrale (COMIFAC), Représentant du Secrétaire Exécutif ;
- Monsieur Didier MAVOUENZELA, Vice Président Afrique Centrale de la Conférence Permanente des Chambres consulaires Africaines et Francophones (CPCCAF) ;
- M. Chrisostome MEKONDONGO, Secrétaire Permanent du Pool Energétique d'Afrique Centrale (PEAC) ;
- M. Serge MIKOTO, Directeur du Fonds Souverain de la République Gabonaise.

Le secrétariat Technique était assuré par la CEEAC.

### III. CEREMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture a été marquée par les déclarations, les allocutions et le discours d'ouverture.

Après le Mot de bienvenue de Madame Thérèse OLENGA KALONDA, Ministre Provincial chargée de Education, Environnement, Communication et Genre Représentant du Gouverneur de la ville de Kinshasa, les déclarations ont été faites par les représentants des Partenaires Techniques et Financiers, selon l'ordre suivant :

- le Président du Réseau des Entreprises d'Afrique Centrale pour l'Economie Verte (REACEV) ;
- le Coordonnateur Régional de l'UICN Afrique centrale et de l'Ouest ;
- le Directeur du Fonds Souverain de la République Gabonaise ;
- le Président de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC) ;
- le Représentant de la FAO en Afrique Centrale ;
- le Représentant de l'Agence Française de Développement (AFD) ;
- l'Ambassadeur, Chef de la Délégation de l'Union Européenne en RDC.

Dans leurs déclarations, les intervenants se sont tour à tour félicités de l'initiative prise par les Etats de la sous-région et la CEEAC qui, avec l'appui des partenaires, ont conduit le processus de mise en place du FEVAC depuis plusieurs années, dont la Conférence de Kinshasa marque un heureux aboutissement. En se disant disposés à poursuivre l'appui et l'accompagnement de la CEEAC dans ses efforts en vue de promouvoir l'économie verte, ils ont exprimé leur souhait de voir les travaux de la présente session aboutir à d'importantes décisions qui marqueront le point de départ d'une nouvelle ère pour la sous-région en matière d'environnement et de gestion des ressources naturelles d'une part et de développement de l'économie verte d'autre part.

Les déclarations ont été suivies par l'allocation de Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Ahmad ALLAM-MI, Secrétaire Général de la CEEAC, et le discours d'ouverture prononcé par Son Excellence, Monsieur LUBA TAMBO, Vice-Premier Ministre en charge de la Défense Nationale et des anciens combattants, Représentant le Premier Ministre, Chef du Gouvernement de la République Démocratique du Congo.

Dans son allocution, Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Ahmad ALLAM-MI, Secrétaire Général de la CEEAC a d'abord remercié les Autorités congolaises, en particulier Son Excellence Monsieur Joseph KABILA KABANGE, Président de la République, pour avoir accepté d'accueillir la Conférence des Ministres de la CEEAC en charge des Affaires Etrangères, de l'Economie, des Finances, des Forêts et de l'Environnement. Il a également été reconnaissant à l'endroit des Ministres et représentants des Etats membres qui ont fait le déplacement de Kinshasa, ainsi qu'aux Partenaires Techniques et Financiers et les entreprises.

Après avoir rappelé le contexte de pauvreté qui persiste dans les pays de la sous région, il a présenté le système de l'économie verte qui apparait désormais comme une réponse adéquate pour relever les nombreux défis de développement.

Il a par conséquent exhorté les Etats à s'approprier ledit système, et particulièrement le Fonds pour l'économie verte en Afrique Centrale, dont la création, tout en marquant la volonté des leaders de la sous-région de consacrer un nouveau paradigme dans la gestion de leurs ressources naturelles, marque un véritable espoir pour les populations et les Etats dans leur lutte inlassable contre la pauvreté.

Dans son discours d'ouverture, Son Excellence Monsieur LUBA TAMBO, vice-Premier Ministre en charge de la Défense Nationale et des anciens combattants, Représentant le Premier Ministre, Chef de Gouvernement de la République Démocratique du Congo a d'abord souhaité la bienvenue à tous les participants, au nom du Gouvernement de la République Démocratique du Congo et de son Président, Son Excellence Joseph KABILA KABANGE.

Il a ensuite félicité la CEEAC et l'ensemble des organisations partenaires impliquées pour les efforts consentis dans l'organisation de la Conférence, qui devra aboutir aux prémices d'une transformation structurelle de l'économie des ressources naturelles non extractives, afin de transformer le capital humain en capital productif.

Passant de la parole aux actes, Il a annoncé le soutien du gouvernement de son pays aux principales décisions en cours dans la promotion de l'économie verte, notamment, l'engagement de la RDC dans la lutte contre l'exploitation illégale du bois et sa disponibilité à mettre en œuvre la décision qui sera prise pour accélérer la mise en œuvre du processus APV/FLEGT, la création du FEVAC et la mise à sa disposition d'une somme de trois millions de dollars US pour son démarrage dès 2015, la mobilisation intégrale de la CCI, l'appui à la création au sein du Secrétariat Général de la CEEAC d'un Département Environnement et Gestion des Ressources Naturelles, l'institutionnalisation de la Conférence annuelle des Ministres de la CEEAC sur le développement de l'économie verte. Il a enfin annoncé la disponibilité de son pays d'accueillir le siège de cette institution nouvelle et la première édition de la Conférence des Ministres de la CEEAC sur le développement de l'économie verte.

Après la cérémonie protocolaire d'ouverture, les Ministres ont pris connaissance du rapport de la réunion préparatoire des experts, qui s'est tenue du 27 au 29 octobre 2014.

Il ressort dudit rapport que les experts ont formulé des recommandations et élaboré des projets de décision, soumis à l'examen et à la validation des Ministres.

Les Ministres ont pris acte du rapport des experts qu'ils ont félicité pour la qualité du travail abattu.

#### IV- HUIS CLOS DES MINISTRES

A l'issue du Huis clos, et après examen des points inscrits à l'Ordre du jour, les Ministres ont validé après amendements, les projets de décision ci-après, soumis à leur examen :

- Projet de décision portant création du Fonds pour l'économie verte en Afrique Centrale ;
- Projet de décision portant sur le développement des marchés de bois d'œuvre en Afrique Centrale ;
- Projet de décision portant sur la promotion des PME et PMI de la filière bois en Afrique Centrale ;
- Projet de décision portant adoption des mesures relatives au rôle de la diplomatie, l'intégration, et la gouvernance dans la transformation structurelle de l'économie du bois en Afrique Centrale;
- Projet de décision portant sur les voies et moyens pour dynamiser la mise en œuvre des APV/FLEGT en Afrique Centrale ;
- Projet de décision portant adoption de la note conceptuelle sur le programme d'accélération de la transformation structurelle de l'économie des ressources naturelles;
- Projet de décision portant institutionnalisation de la Conférence des Ministres de la CEEAC sur le développement et la promotion de l'économie verte en Afrique Centrale;
- Projet de décision portant adoption des programmes sectoriels de l'économie verte en Afrique Centrale.
- Projet de Décision portant adoption de la feuille de route relative à la mise en œuvre du Fonds pour l'Economie Verte.

A ce sujet les Ministres ont demandé à la CEEAC de finaliser la feuille de route et de la transmettre aux Etats pour une consultation à domicile avant la tenue du Sommet des Chefs d'Etat prévu à N'Djamena du 24 au 25 novembre 2014.

Par ailleurs, les Ministres ont également adopté les recommandations assorties à chaque projet de décision. Ces recommandations figurent en annexe du présent document.

Les projets de décisions susvisés seront soumis à la XVIème Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEEAC prévue les 24 et 25 novembre 2014 à Ndjamen, pour adoption.

La conférence a pris connaissance de deux Déclarations faites, l'une par la délégation de la République du Cameroun, l'autre par la délégation de la République Centrafricaine.

Dans sa Déclaration, le Chef de la délégation de la République du Cameroun, après avoir remercié le Secrétariat Général de la CEEAC pour l'initiative qu'il a prise d'organiser la présente Conférence, a présenté le bilan de son pays en ce qui concerne la gestion durable de son patrimoine forestier. Il a à cet égard, passé en revue les mesures politiques, juridiques et institutionnelles prises qui fournissent déjà les premiers résultats tangibles.

Au regard de l'expérience acquise dans ce secteur, le chef de la délégation de la République du Cameroun a réitéré la disponibilité de son pays à jouer un rôle majeur dans le programme de l'industrie du bois, en vue de devenir légitimement un modèle dans la sous région.

Le Chef de la délégation de la République Centrafricaine quant à elle a, après les civilités d'usage, exprimé sa gratitude tant aux responsables de la CEEAC, qu'aux autorités de la République